Décision 16-DCC-11 du 26 janvier 2016

relative à la prise de contrôle exclusif par la société FPLPH (groupe Casino) de deux magasins de commerce de détail à dominante alimentaire

Posted on: 25 février 2016 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Franprix Leader Price Holding
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	2 magasins à dominante alimentaire sous l'enseigne U Express

Lire

le texte intégral de la décision
61.33 Ko